

## COMMUNIQUE DE PRESSE du 24 février 2021

### Bus Covid' mobile : une offre de dépistage de proximité

Bordeaux Métropole, grâce à la coopération avec l'Etablissement français du sang met en place en partenariat étroit avec les communes, la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, une solution de dépistage au plus près des habitants.

Dépister les métropolitains à proximité de chez eux, c'est l'objectif de cette « unité mobile » qui va sillonner la métropole et s'installer dans les différentes communes au cours des prochains mois. Le véhicule est parfaitement équipé pour réaliser des tests RT-PCR et antigéniques.

Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre du plan métropolitain de lutte contre l'épidémie de Covid-19 est le fruit d'un partenariat conclu entre l'Etablissement français du sang de Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole. A travers une convention conclue pour une durée de 6 mois renouvelable, l'EFS met gracieusement à disposition de Bordeaux Métropole l'une de ses unités mobiles de prélèvement. Ce dispositif participe à une politique territoriale équitable et de proximité en proposant une solution au plus près des populations isolées géographiquement et/ou socialement. Mis en place actuellement pour assurer le dépistage, ce dispositif mobile de dépistage pourrait évoluer vers la vaccination dès lors que le besoin serait précisément confirmé et après l'autorisation de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et de la Préfecture (pour rappel, toute création de centres de vaccination doit faire l'objet d'un arrêté préfectoral).

#### *Contexte sanitaire*

Dans le cadre de la stratégie nationale de réponse ciblée et graduée en cas de reprise de l'épidémie de Covid-19, le Gouvernement, sur les recommandations du conseil scientifique dans son avis du 27 juillet 2020, a souhaité développer une approche spécifique au sein des 20 plus grandes métropoles, identifiées comme des territoires de circulation active du virus.

En Gironde, un plan métropolitain de lutte contre l'épidémie de Covid-19, conjointement élaboré entre la préfecture et la métropole, en coordination avec l'Agence régionale de santé (ARS), les maires, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) et la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), propose une déclinaison locale des mesures à adopter selon le degré de circulation du virus.

La métropole bordelaise représente un enjeu majeur du fait de la densité de la population, de l'importance des flux et des contacts entre personnes qui peuvent favoriser la dissémination du virus.

### *Dépister le plus grand nombre d'habitants*

La stratégie de dépistage, par RT-PCR (Reverse transcriptase - Polymerase chain reaction) permet un accès gratuit et sans ordonnance sur des sites en proximité, offrant ainsi une meilleure observation de l'épidémie tout en participant à casser les « chaînes de transmission ». La mise en circulation récente des tests antigéniques permet d'affiner la stratégie, notamment lors des périodes de déconfinement, en tant qu'ils donnent accès à un résultat quasi-immédiat.

### *Au plus près des métropolitains*

Bordeaux Métropole, dans son rôle d'animation et de coordination des dispositions du dispositif, intervient en appui auprès des communes.

C'est dans ce contexte et, plus particulièrement vis-à-vis des secteurs à hauts risques de propagation de l'épidémie (quartiers et/ou sites sensibles...) et ceux où l'offre de dépistage des professionnels de santé est plus réduite, qu'une solution de dépistage mobile a été trouvée, en partenariat avec l'Etablissement français du sang (EFS) Nouvelle Aquitaine.

A ce jour, 7 communes de la métropole ont souhaité s'inscrire dans ce dispositif. Le bus « Covid'mobile » sera présent dans chacune de ses villes de 10 h à 15 h :

- . mercredi 24 février, au Taillan-Médoc (place Buffon parking du centre commercial)
- . jeudi 25 et vendredi 26 février, à Saint-Vincent-de-Paul (rue Louis Savariaud, parking face à l'église)
- . lundi 1er mars, à Bassens (place du marché)
- . mardi 2 mars, à Bruges (1 place Jean Moulin au Tasta)
- . mercredi 03 et jeudi 4 mars, à Bouliac (parking du stade)
- . vendredi 5 mars, au Taillan-Médoc (place du Général de Gaulle)
- . lundi 8 mars, à Bassens (place du marché)
- . mardi 09 mars, à Ambès (place du marché)
- . mercredi 10 et jeudi 11 mars, à Saint-Aubin-de-Médoc (place de l'église - centre bourg, entrée par la route de Germignan)
- . vendredi 12 mars à Bruges (place de l'Hôtel de ville)

**Les autres dates sont en cours de consolidation pour permettre de mettre cette offre de dépistage de proximité à disposition du plus grand nombre des habitants de la métropole.**